

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1212 Rue Principale le dix-septième jour du mois de décembre deux mil neuf (17/12/2009) à compter de dix-neuf heures (19 :00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
Mme Marjolaine Guérin

Mme Nathalie Lecomte

Est absent : M. Jean-Marie Perron, M. Sébastien Doucet, M. Robert Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de l'assemblée.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Règlement no. 2009-12-01 - Tarif Aqueduc 2009 Secteur Terrasse Mékinac
2. Avis de motion – Modification du Règlement 2008-09-05 autorisant la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc afin de desservir les douze (12) terrains du secteur les Terrasses Mékinac

Résolution 2009-12-275 Règlement no. 2009-12-01 - Taxe spéciale Aqueduc 2009
Secteur Terrasse Mékinac

Il est proposé par Mme Nathalie Lecomte
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu d'adopter le règlement no. 2009-12-01 – Taxe spéciale aqueduc 2009
secteur Terrasse Mékinac dont une copie est versé au livre des règlements

-Adoptée-

AVIS DE MOTION est donné par Mme Marlène Doucet qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement modifiant le règlement numéro 2008-09-05 autorisant la réalisation des travaux du prolongement du réseau d'aqueduc afin de desservir les douze (12) terrains du secteur les Terrasses Mékinac afin de modifier la façon de pourvoir aux dépenses engagés relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt.

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marjolaine Guérin, appuyée par Mme Marlène Doucet. Il est 19 :20 heures.

Guy Dessureault
Maire

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier